



Le Syndicat National de l'Administration
Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, EREA, rectorats, DSDEN, CIO,
établissements d'enseignement supérieur,
Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires,
bibliothèques, Jeunesse et sports...



Commission administrative nationale du SNASUB-FSU

des 19 et 20 septembre 2023

Motion d'actualité

Agir obstinément pour sauver la valeur de nos traitements, contre l'inflation et pour l'augmentation des salaires et des pensions...

La fin progressive du tarif réglementé de l'énergie d'ici 2025 fait repartir à la hausse une inflation des prix à la consommation qui s'était quelque peu ralentie depuis le printemps dernier. Cependant, chacun·e faisant ses courses a pu le constater très concrètement, les montants de nos tickets de caisse ont très significativement augmentés, boostés par l'augmentation des produits alimentaires ou d'hygiène sans parler du prix des carburants.

Cette inflation, qui devrait atteindre près de 5 % pour 2023 et près de 13 % depuis 2020, attaque durement la capacité de nos rémunérations à nous permettre de vivre dignement de notre travail au service de l'intérêt général. Et pendant ce temps, pour 2023, ce sont les dividendes reversés par les grandes entreprises à leurs actionnaires qui ont cru de près de 13 %... par rapport à 2022 : environ 46 milliards d'euros!

C'est bien-là toute l'irrationalité de ce système économique qui fragilise ainsi les conditions de vie de millions de personnes au profit seulement de quelques actionnaires des grands groupes industriels ou de services engrangeant des millions ou milliards de dividendes liés aux bénéfices en hausse d'entreprises qui augmentent leurs prix et leurs marges.

Les effets de cette inflation importante se combinent avec des politiques gouvernementales menées ces dernières années et qui n'ont eu de cesse d'empêcher ou d'encadrer l'évolution des salaires, dans les secteurs public et privé. C'est ce qui explique aujourd'hui pourquoi le travail ne paye pas suffisamment et pourquoi le nombre de salarié·es pauvres a explosé dans notre pays. Au total, depuis 2017, c'est une politique de baisse des salaires relativement au coût de la vie qui est menée pour le plus grand nombre.

Les conséquences sociales se font cruellement sentir parmi les personnels de nos filières professionnelles, administratives, ITRF et des bibliothèques, pour les fonctionnaires comme pour les contractuel·les. La majorité des emplois implantés dans nos services et établissements relèvent des catégories C et B et leurs grilles de traitement sont donc parmi les plus basses de la fonction publique; elles sont d'ailleurs régulièrement submergées par l'évolution réglementaire du SMIC, même faible. Et les indices du début de carrière de certains corps de catégorie A sont aussi concernés.

Le syndicalisme que nous portons ne peut se satisfaire de cette situation. **Rien de plus in-**

tolérable que ces salaires scandaleusement trop faibles, rongés par l'inflation, qui ne reconnaissent en rien nos missions au service du public et ne nous permettent pas de vivre, sans craindre en tout cas les factures de fin du mois.

Il y a une urgence syndicale à organiser la mobilisation des salarié·es pour gagner l'augmentation générale des salaires et des pensions. **Car ce ne sont pas les mesures — trop faibles sinon indignes** au regard de la situation — annoncées par le gouvernement en juin dernier qui peuvent constituer une réponse à la hauteur : +1,5 % de valeur du point au 1^{er} juillet, prime de pouvoir d'achat, augmentation du CESU transport, + 5 points pour tout indice au 1^{er} janvier prochain... **Ni même les supplications du ministre de l'Économie aux entreprises concernant la hausse des prix.**

Un appel unitaire à une journée de mobilisation syndicale partout en Europe a été lancé pour le vendredi 13 octobre prochain, contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes. C'est une première date pour remobiliser les salarié·es — après la lutte contre la réforme Macron des retraites — et imposer ces revendications.

Le SNASUB-FSU, avec la FSU, appelle donc les personnels qu'il représente à participer aux mobilisations et initiatives unitaires du 13 octobre 2023, dans le cadre d'une journée de grève

que nous souhaitons la plus unitaire possible. Il souhaite aussi, qu'à l'occasion des rendez-vous de la conférence salariale annoncée par Emmanuel Macron, une journée de grève unitaire et massive soit organisée pour faire entendre la colère de toutes et tous les salarié·es et de la population face à cette situation sociale. **Toutes les occasions doivent nous permettre d'exprimer haut et fort cette urgence salariale !**

Pour toutes et tous, nous revendiquons :

- **Un salaire minimum porté à 1850 euros nets mensuels ;**
- la revalorisation des indemnités mensuelles et leur intégration dans les grilles indiciaires ;
- **l'indexation des traitements et des pensions sur les prix ;**
- le blocage des prix des produits de première nécessité ;
- **70 points d'indice pour tous les échelons et une revalorisation du point de 6 % ;**
- une politique globale de requalification des emplois pour que chacun·e soit payé·e à la hauteur de ses missions ;
- **fonctionnaires ou contractuel·les, à travail égal, salaire égal !**

Le ministre Guérini prépare une autre loi de casse des droits statutaires des fonctionnaires...

Visiblement, ce gouvernement n'en a pas fini de vouloir détricoter le statut général de la fonction publique qui fête ses 50 ans cette année. Après avoir imposé et mis en œuvre une loi régressive en 2019, il souhaite poursuivre plus loin son entreprise. Même si ses mesures de contre-réforme ne sont pas précisément connues, **le SNASUB-FSU s'opposera à une telle politique, qui ne ferait qu'aggraver les dispositions de la loi d'août 2019.**

Les propos du ministre Guérini tenus devant les élèves de l'IRA de Lyon le 1^{er} septembre dernier sont inquiétants, notamment ceux qui visent à

promouvoir une fonction publique de *l'égalité des chances* contre *l'égalitarisme*, qui remettrait en cause les catégories et les corps et qui récompenserait les *méritants et les engagés* !

Cette démagogie gouvernementale ne vise en fait qu'à affaiblir toujours plus nos droits statutaires au profit de l'arbitraire et de la désorganisation managériale et imbécile des politiques de gestion des carrières (que l'on se souvienne seulement de la perte de compétences de nos CAP en matière de déroulement de carrière, de promotions et de mutations) ! **Inacceptable pour nous !**



Contre la dégradation des conditions de travail, porter les revendications pour des (re) créations d'emplois statutaires dans nos établissements et services ; porter partout les revendications pour défendre et améliorer les situations

Tous les personnels peuvent le constater d'une façon ou d'une autre, l'ensemble des missions qui nous sont confiées sont plus complexes et nos métiers se diversifient. Dans le même temps, les budgets qui nous concernent ainsi que des politiques gouvernementales qui visent à réduire les emplois publics ont eu pour conséquence de nombreuses suppressions d'emplois dans nos services et établissements et des recrutements (très massifs dans l'enseignement supérieur notamment) de personnels contractuel·les sur des postes vacants de titulaires.

Cette situation ne favorise pas la stabilité des équipes dans un contexte connu de « sous administration de l'éducation nationale » ou bien de « sous encadrement » dans l'enseignement et la recherche universitaire par les personnels BIATSS.

À l'heure où les derniers arbitrages budgétaires sont en cours dans le cadre de la préparation de la Loi de finances 2024, notamment

ceux qui porteront sur les schémas d'emplois de nos différents ministères, le SNASUB-FSU revendique la (re) création massive d'emplois mis au recrutement de personnels à statut. Comme en 2023 à l'éducation nationale où plusieurs centaines de postes administratifs ont été recréés dans les académies.

Ces renforts en emplois et en personnels sont absolument indispensables aujourd'hui à l'amélioration des conditions d'exercice de nombreux collectifs de travail qui croulent sous les missions nouvelles, les réformes à mettre en œuvre (celle de la voie professionnelle dans le second degré par exemple) ou bien pour limiter la casse du déploiement catastrophique de nouveaux outils : Op@le et RenoIRH pour ne pas les citer.



Dysfonctionnements graves de RenoIRH : une rentrée catastrophique qui suit une année de mise en place très difficile !

Depuis la mise en place de la nouvelle application RenoIRH, celle-ci est soumise à une série de problèmes. RenoIRH génère des anomalies en paie, entraînant des retards qui s'accumulent de mois en mois. Ergonomie déficiente, personnels mal formés (procédures pas-à-pas uniquement), absence de référent·e technique en DSI...

Cela a rapidement conduit les personnels à être en surcharge de travail et pour un nombre significatif d'entre eux, à demander leur mutation. Cette rentrée 2023 est logiquement une catastrophe du point de vue de l'affectation des

personnels et notamment des agents non titulaires dont certains n'ont pas eu de contrats depuis trois semaines, des problèmes de paie, des retards dans les promotions, dans la publication des arrêtés de nomination, etc.

Il est indispensable que le ministère accompagne les personnels en place, que des emplois soient créés dans les services, que RenoIRH soit revu au plus vite pour l'adapter au fonctionnement de l'éducation nationale dans les plus brefs délais ; il faut faciliter son ergonomie et que les heures supplémentaires générées soient payées.



Et du côté d'Op@le et d'Oper@...

Le risque « d'accident industriel » que constitue la continuation du déploiement de ce nouvel outil dans des conditions très difficiles pour les équipes est réel et dans toutes les têtes. Malgré la mise sur pied d'un comité ministériel de suivi qui a pu être décliné ici ou là dans quelques

académies, la dégradation des conditions de travail des collègues perdurent, dramatiquement... Dans ces conditions-là, nous exigeons l'arrêt du déploiement d'Op@le et, là aussi, le paiement des heures supplémentaires générées.



Dans l'enseignement supérieur...

Les annonces couplées début septembre du président de la République niant l'existence de difficultés budgétaires des universités et celles de la ministre de l'ESR annonçant la non compensation financière des mesures salariales fonction publique sont une insulte aux personnels du supérieur, qui vivent depuis l'autonomie des établissements les conséquences de l'austérité budgétaire. Emploi massif de contractuels, gels de postes dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiant-es ont abouti à une dégradation des conditions de travail et d'étude dans nos établissements, qui risquent de s'aggraver avec ces annonces.

Côté traitement, les sommes allouées en 2023 via les crédits LPR à la « convergence » indemnitaire (240 euros annuel par agent de catégorie B uniquement) ne permettront certainement pas de faire converger des réalités qui restent disparates. Côté carrière, le repyramidage ITRF en cours est appelé à être élargi à tous les ITRF. Par symétrie, un repyramidage sur la filière BIB est envisagé par le ministère. Deux revendications largement portées par le SNASUB-FSU, il faut maintenant passer des mots aux actes. Un plan de requalification ambitieux pour tous les personnels des 3 filières AENES, ITRF et BIB est nécessaire.



Une transition écologique socialement juste ? C'est aussi une question syndicale !

La mise en œuvre du fonds vert gouvernemental pour l'éducation nationale — 500 millions d'euros annoncés — ne concernerait que la rénovation des écoles maternelles et primaires du pays. Et rien ni pour les collèges, lycées professionnels et lycées ? Le SNASUB-FSU doit s'emparer de cette question et revendiquer, par exemple, les moyens nécessaires pour une rénovation urgente de l'ensemble du bâti scolaire.

À Mayotte et en Guadeloupe, le manque d'eau du à la sécheresse et l'absence d'entretien des canalisations met à mal les conditions de travail des agents et des élèves. Le SNASUB-FSU réclame des investissements publics suffisants pour garantir l'adduction d'eau potable sur le long terme et prévenir les urgences et défis que pose le réchauffement climatique.

Pour traiter de ces questions largement, le SNASUB-FSU organise un stage national de formation sur la question de la transition écologique : il aura lieu le **mercredi 6 décembre 2023** à BAGNOLET, au siège de la FSU et est ouvert aux adhérent-es.

Et la défense du droit à l'avortement aussi!

Le SNASUB-FSU participe pleinement à la campagne unitaire menée par plusieurs associations et organisations pour faire inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution. Pour défendre ce droit et pour le rendre pleinement effectif,

nous appelons les personnels de nos champs professionnels à participer nombreuses et nombreux aux initiatives unitaires prévues dans le cadre de la **Journée internationale du droit à l'avortement, le jeudi 28 septembre prochain.**

Agir collectivement contre l'isolement des personnels, par la solidarité et la mobilisation syndicale, en renforçant le SNASUB-FSU, la FSU et ses équipes! TOUTES et TOUS au syndicat!

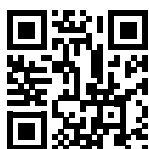
La mobilisation de 2023 contre la réforme Macron des retraites a montré tout l'intérêt qu'ont les salarié-es à se regrouper pour tenter par leur mobilisation d'empêcher toute régression sociale majeure. Même si Macron et son gouvernement ont réussi à passer en force leur projet injuste et antisocial, les salarié-es mobilisé-es leur ont fait craindre la défaite car ils et elles ont pu constituer une force collective déterminée.

Le SNASUB-FSU invite donc, en cette rentrée scolaire et universitaire nouvelle, l'ensemble

des collègues de nos services et établissements à se syndiquer pour constituer un collectif plus fort, permanent et durable.

Par notre solidarité syndicale, nous serons en mesure d'informer, d'assister, de défendre l'ensemble de nos collègues. Et par notre détermination à vouloir améliorer nos conditions de travail et de vie, nous devons être capables, aussi, d'organiser les mobilisations qui permettront de faire avancer chaque revendication, petite, moyenne ou grande.

TOUTES ET TOUS AU SYNDICAT!



→ Le site web du SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr>



→ Ne restez pas isolé-e Adhérez au SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr/se-syndiquer/>



Pour consulter les grilles indiciaires à jour sur le site du SNASUB-FSU, flashez ce code ou rendez-vous sur <https://snasub.fsu.fr/grilles-indiciaires-a-jour/>

